

LES MOUVEMENTS DE TÊTE DANS LES INTERROGATIVES EN LANGUE DES SIGNES QUÉBÉCOISE*

Colette Dubuisson, avec la collaboration de
Johanne Boulanger, Jules Desrosiers et Linda Lelièvre

1. Introduction

Comme le rappelle Woll (1981), les linguistes reconnaissent traditionnellement trois types d'énoncés: déclaratifs, impératifs et interrogatifs. Greenberg (1966), dans sa recherche des universaux linguistiques, fait ressortir trois procédés par lesquels les langues orales distinguent les interrogatives des autres types d'énoncés: par l'utilisation de particules interrogatives, par des différences d'intonation et par un ordre des mots différents. Ces trois procédés peuvent être utilisés individuellement ou en combinaison. Ils sont illustrés pour le français en (1) et (2), qui correspondent respectivement à des interrogations fermées (questions en oui-non) avec intonation montante et à des interrogations ouvertes (questions qu¹).

- (1) a. Est-ce que tu pars?
b. Tu pars?
c. Pars-tu?
- (2) a. Quand tu pars?
b. Quand pars-tu?
c. Tu pars quand?

Si nous assumons que la langue des signes québécoise (LSQ), comme toutes les langues signées, est une langue à part entière (voir Dubuisson, à paraître), on doit y trouver des interrogatives qui remplissent les mêmes fonctions que dans les

* Cette recherche est subventionnée par le CRSHI. Nous remercions Christopher Miller et Dominique Pironneau pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la rédaction de cet article.

Le signe QUESTION existe en LSQ, cependant nous n'en n'avons observé aucune occurrence dans notre corpus. Nous nous concentrerons donc sur le marquage non manuel des interrogatives.

2.2 Marquage non manuel des interrogatives

Tous les chercheurs s'entendent pour souligner que la composante non manuelle⁵ est extrêmement importante dans la formation des interrogatives. Cela est vrai pour les interrogatives fermées qui ne diffèrent des déclaratives correspondantes que par le comportement non manuel, mais également pour certaines interrogatives ouvertes qui ne comportent pas toujours de signe interrogatif. Il apparaît donc que même si une phrase contient un signe interrogatif, ce signe ne suffit pas à en faire une interrogative. Seuls les marqueurs non manuels d'interrogation sont suffisants. Les principaux comportements non manuels impliqués dans les interrogatives se situent au niveau du visage, de la tête et du tronc (cf. Baker-Shenk, 1983, entre autres). Étant donné la complexité de la composante non manuelle des langues signées, nous ne traiterons dans ce texte que des mouvements de la tête.

Fant (1977, p.6) écrit qu'il n'existe pas de règle concernant le comportement non manuel dans les interrogatives en ASL et que c'est le style du signeur qui détermine ce comportement. Il propose de relier le comportement non manuel à l'intention de communication du signeur. Les questions fermées aussi bien qu'ouvertes comportent généralement une inclinaison de la tête vers l'avant lorsqu'elles sont posées de façon neutre. Mais, si le signeur a une intention satirique ou s'il est sceptique, il y aura alors mouvement de la tête vers l'arrière. Enfin, pour des questions de nature intime ou des questions que le signeur n'est pas sûr qu'il devrait poser, il y a inclinaison de la tête sur le côté.

Parmi les autres recherches que nous avons consultées, il est à noter que le consensus est plus grand sur la composante non-manuelle des questions fermées que sur celle des questions ouvertes. En effet, Humphries et al. (1980), Liddell (1980), Woll (1981), Baker-Shenk (1983), Wilbur (1987) et Coerts (1990) soulignent tous

que les questions fermées s'accompagnent d'un léger mouvement de la tête vers l'avant (noté dorénavant \downarrow). Baker-Shenk (1983), Liddell (1978), Cokely et Baker (1980) et Moody (1983), notent que le mouvement de la tête se produit vers le bas (\downarrow). Dans ce cas, le front du signeur pointe vers l'interlocuteur.

Cokely et Baker (1980), Humphries et al. (1980), Woll (1981), Baker-Shenk (1983), Moody (1983) et Wilbur (1987) divergent en ce qui concerne les mouvements de la tête dans les interrogatives ouvertes. Selon Cokely et Baker (1980), les questions ouvertes sont accompagnées d'une inclinaison de la tête sur le côté (\nearrow ou \nwarrow). Selon Humphries et al. (1980) et Woll (1981), les questions ouvertes sont accompagnées d'un mouvement de la tête vers l'avant, comme les questions fermées. Selon Baker-Shenk (1983), il y a énormément de variation dans les mouvements de la tête lors des questions ouvertes et aucun de ces mouvements ne semble se produire de façon significativement plus fréquente que les autres. Selon Moody (1983), on peut observer une inclinaison de la tête soit vers l'avant, soit vers l'arrière (\uparrow ou \downarrow). Enfin, selon Coerts (1990), les questions ouvertes comportent la plupart du temps un mouvement de la tête vers l'arrière, soit sous forme de recul ou de déplacement horizontal vers l'arrière (\overleftarrow{T}), soit sous forme d'inclinaison vers l'arrière ce qui entraîne un recul du front et une avancée du menton (\uparrow). Le tableau I, ci-dessous résume ces observations en précisant à quelle langue signée elles s'appliquent.

Les divergences qui ressortent du tableau ci-dessous peuvent s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, certains mouvements de tête distingués par les chercheurs peuvent bien ne représenter que différentes variantes d'un mouvement unique. (C'est ce que nous proposerons pour \uparrow et \overleftarrow{T} , d'une part et pour \downarrow et \downarrow , d'autre part.) De plus, nous nous sommes rendu compte que certains mouvements avaient beaucoup plus d'amplitude que d'autres et qu'ils pouvaient par conséquent attirer l'attention de l'observateur au détriment d'autres mouvements plus difficiles à percevoir. (C'est le cas d'une inclinaison de la tête sur le côté avec un mouvement assez apparent se produisant simultanément à une inclinaison vers l'avant, beaucoup moins apparente.) Une observation méticuleuse et répétée des enregistrements vidéo est donc indispensable. Enfin, il est vraisemblable que même si les différentes langues signées étudiées par les chercheurs utilisent les mêmes marqueurs non manuels d'interrogation, elles ne les utilisent pas exactement de la même façon.

5. On distingue, dans les langues signées, les signes aux-mêmes, produits par les mains et la composante non manuelle, produite par le corps, la tête, le visage, etc. Il a été démontré que, si les mouvements de la tête, des

Tableau I
Composante non manuelle des questions dans les langues signées

AUTEUR	DATE	LANGUE	Q. FERMÉES	Q. OUVERTES
Fant	1977	ASL	↓	↓
Liddell	1978	ASL	↓	
Cokely et al.	1980	ASL	↓	↗ ou ↘
Humphries et al.	1980	ASL	⊥	⊥
Liddell	1980	ASL	⊥	
Woll	1981	BSL	⊥	⊥
Baker-Shenk	1983	ASL	↓	
Moody	1983	LSF	↓	↓ ou ↑
Wilbur	1987	ASL	⊥	
Coerts	1990	LSH	⊥	↑ ou ⊥

En nous inspirant des descriptions des interrogatives dans les autres langues signées, nous nous proposons maintenant de décrire les interrogatives que nous avons observées en LSQ. Pour les interrogatives fermées, la relative homogénéité des données sur les autres langues signées nous incite à poser l'hypothèse d'un mouvement de tête vers l'avant (soit ↓, soit ⊥). Pour les interrogatives ouvertes, les recherches sur les autres langues signées ne nous permettent de poser aucune hypothèse concernant la LSQ.

3. Corpus LSQ analysé

Nous avons analysé 60 interrogatives extraites de trois heures et demi d'enregistrements vidéos transcrits⁶. Ces interrogatives ont été signées par deux locuteurs sourds profonds dont la LSQ est la langue maternelle et la seule langue de communication usuelle. Trois informateurs sourds ont participé à la transcription détaillée de chacune des phrases. La durée totale du corpus est de 76,2 secondes⁷, ce qui donne une durée moyenne de 1,3 seconde par question. Ces questions sont constituées par un total de 184 signes.

Nous avons classé les interrogatives observées en deux groupes: les interrogatives fermées et les interrogatives ouvertes. Le corpus contient 30 interrogatives fermées et 30 interrogatives ouvertes.

Nous n'avons pas retenu la catégorie des questions rhétoriques car, comme le montre Vogt-Svendsen (1990), cette catégorie correspond davantage à un acte de parole qu'à une structure interrogative particulière⁸. Nous avons donc regroupé les dix questions rhétoriques que nous avons observées dans notre corpus avec les interrogatives fermées ou avec les interrogatives ouvertes, selon le cas.

Les photos de la série I représentent une interrogative fermée. Nous donnons en (4) la description de cette interrogative fermée. Une version écrite de la question est présentée en (4a), pour illustrer la notation que nous utiliserons dans cet article. La composante non-manuelle est indiquée par le marqueur « q ». La traduction de la question apparaît en (4b) et la transcription détaillée, en (4c).

6. Pour plus de renseignements sur le corpus et le système de transcription, voir respectivement Nadeau (1989) et Dubuisson et al. (à paraître).

7. Un corpus total dépassant à peine une minute peut paraître dérisoire. Nous souhaitons cependant rappeler ici que le temps de transcription d'une langue signée, surtout si on se livre à une transcription détaillée, est extrêmement long. À titre d'exemple, nous voudrions citer Baker-Shenk (1983, p.132), dont la transcription est, il est vrai, beaucoup plus détaillée que la nôtre, mais qui a estimé qu'il fallait 20 heures à deux transcribers différents (donc au total 40 heures), pour transcrire 6,3 secondes de son corpus.

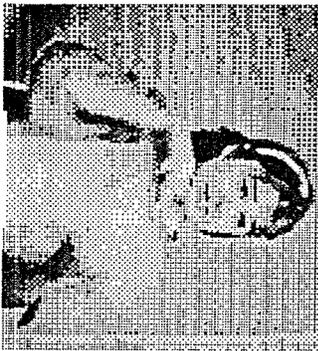
8. Vogt-Svendsen (1990) distingue le terme «question» employé dans l'usage courant pour désigner la fonction communicative que l'on attribue conventionnellement à ce type de phrases (c'est-à-dire l'acte de chercher de l'information) et le terme «interrogative» qui réfère à une structure particulière. Elle propose de réserver



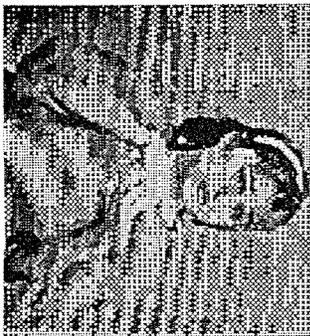
07.03.1



07.03.3



07.03.5a



07.03.5b

Photos Qon6J

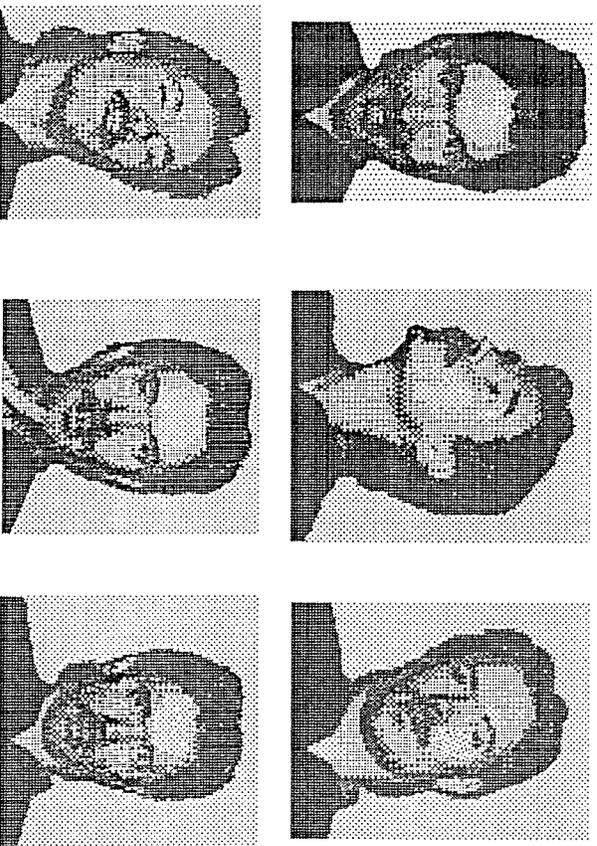
- (4) a. SAVOIR PT1 ÉTUDIER^q (Qon6J)
- b. *Vous savez que j'étudie⁹?*

c.

TEMPS	TÊTE-CORPS	REGARD	VISAGE	BOUCHE	SIGNES
07:03:0	↑ ↓	+ C	Sr		MND SAVOIR
07:03:3		Bat			PT 1
07:03:5		+ M			ÉTUDIER
07:04:2				!	

9. PT1 signifie «pointé vers soi-même», c'est-à-dire première personne. PT2, que nous utiliserons plus loin, signifie pointé vers la deuxième personne, etc. Le sujet du verbe SAVOIR est déterminé ici en fonction de la direction du regard du signeur, d'abord vers Caroline, puis vers Maurice. Les prénomms ont été changés dans tout le

4.1 Description des différents mouvements observés



Photos de la série III

Nous avons observé huit mouvements de tête différents. Six d'entre eux sont illustrés dans leur phase finale par les photographies de la série III ci-dessus.

La première photographie représente le mouvement qui consiste en une inclinaison de la tête vers le bas (\downarrow). Nous avons déjà mentionné plus haut ce mouvement qui a pour résultat de faire pointer le front du signeur vers l'interlocuteur. La deuxième photographie représente un mouvement symétrique du précédent (\uparrow). La tête est inclinée vers l'arrière et le menton du signeur pointe vers l'interlocuteur. La troisième photographie représente une inclinaison de la tête vers la droite (\curvearrowright) et la quatrième, le mouvement symétrique, une inclinaison de la tête

vers la gauche (\curvearrowleft)¹⁰. La cinquième et la sixième photographies représentent aussi deux mouvements symétriques. Dans le premier, la tête avance en restant verticale (\rightarrow) et dans le deuxième elle recule, toujours en restant verticale (\leftarrow).

Deux des mouvements de tête observés ne s'illustrèrent pas par une photographie. Il s'agit de hochements de tête verticaux (\updownarrow) et horizontaux (\leftrightarrow)¹¹.

4.2 Mouvements de tête dans les interrogatives fermées

Les recherches que nous avons citées plus haut s'accordent à dire que les interrogatives fermées sont accompagnées, dès le début de l'interrogation, d'un léger mouvement de la tête vers l'avant (\rightarrow), d'une légère inclinaison de la tête vers le bas (\downarrow) ou d'une inclinaison de la tête sur le côté (\curvearrowright ou \curvearrowleft). Dans les 30 interrogatives fermées de notre corpus, nous avons observé les mouvements de tête reportés dans le tableau II. Ces mouvements apparaissent dès le début de l'interrogative et peuvent être cooccurrents.

Tableau II

Mouvements de tête au début des interrogatives fermées

mouvement	nombre
\perp	1
\downarrow	25
\curvearrowright ou \curvearrowleft	3
\top	1
\uparrow	1

Il ressort du tableau II que dans 83% des cas, les interrogatives fermées sont accompagnées d'une inclinaison de la tête vers le bas qui commence exactement au

¹⁰ Les flèches reflétant le mouvement tel que l'observe l'interlocuteur et non celui que produit le signeur.

¹¹ Il nous faut préciser que nous n'avons pas pris en considération les mouvements ainsi consistant à tourner la

début de la phrase. Les données recueillies auprès de nos informateurs nous incitent à postuler que ↓ et ⊥ sont deux variantes du même mouvement qui consiste soit à avancer le front, soit à avancer le visage au complet vers l'interlocuteur. Ce mouvement se produit dans notre corpus 26 fois sur 30 (dans 87% des cas). Il nous faut cependant noter que trois de ces interrogatives présentent deux mouvements de tête simultanés à leur début (Qon19J, Qon22I et Qon26C). Dans deux de ces trois cas, il y a inclinaison de la tête sur le côté en même temps qu'inclinaison vers le bas (6) et (7). Dans le troisième cas, nous observons deux mouvements de tête qui semblent contradictoires: inclinaison de la tête vers l'avant et recul de la tête vers l'arrière (8).

En ce qui concerne la phrase (6), il semble qu'une inclinaison de tête sur le côté accompagne souvent la production du signe VOULOIR. Cette inclinaison n'est cependant pas obligatoire.

- (6) a. _____ q (Qon19J)
VOULOIR EXPLIQUER
b. Tu veux que j'explique?
c.

TEMPS	03:42:7	03:42:8	03:42:9	03:43:1
TÊTE-CORPS	↓ ↗ ↓ ↓	⊥	⊥	⊥
REGARD	+M _____	_____	OO _____	_____
VISAGE	SR _____	_____	⊥	_____
BOUCHE	or: 'veux'			
SIGNES	MD MND	VOULOIR	EXPLIQUER	

Pour la phrase (7), selon nos informateurs, l'inclinaison de la tête sur le côté est ici associée au signe OU. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

- (7) a. _____ q (Qon22I)
OU EXPRIMER
b. Ou vous vous exprimez?12
c.

TEMPS	03:47:2	03:47:4	03:47:5
TÊTE-CORPS	↓ ↓ ↗	⊥	⊥
REGARD	+M _____	_____	_____
VISAGE	_____	SF _____	_____
BOUCHE	or: _____	LS _____	_____
SIGNES	MD MND	OU	EXPRIMER _____

L'inclinaison de la tête sur le côté ne semble donc pas avoir de fonction grammaticale en (6) et (7).

12. Il s'agit ici d'un jeu de rôle du signeur qui se met à la place des personnes à qui il s'adresse. C'est le mouvement du corps en avant simultané à EXPRIMER qui marque le jeu de rôle. Pour plus de détails sur les jeux de

(8) a.

SENTIR OK SENTIR OK TOUTE LUMIÈRE OK
 PT2
 (Qon26C)

b. *Tu te sens bien avec toute cette lumière ?*

c.

TEMPS	05:04:0	05:04:4	05:04:7	05:04:9	05:05:4	05:05:8	05:06:0	05:06:7	05:07:6
TÊTE-CORPS	IT ↓		I →						
REGARD	+ M			+ M					
VISAGE	SF								
BOUCHE									
SIGNES	MO	SENTIR			SENTIR		LUMIÈRE		
	MND	PT2			OK		TOUTE		OK

Cette interrogative fermée présente la particularité de commencer normalement par un mouvement de la tête vers le bas (↓), cependant, ce mouvement s'accompagne d'un recul de la tête vers l'arrière (↖). Ces deux mouvements n'ont généralement pas lieu dans les mêmes circonstances. Leur simultanéité s'explique possiblement ici par le fait que le signeur mime l'éblouissement par le trop grand nombre de lumières en reculant la tête, tout comme le ferait un entendant dans les mêmes circonstances. Le **T** ne semble donc pas avoir de fonction grammaticale.

Nous allons maintenant examiner les quatre interrogatives qui ne présentent ni mouvement de la tête vers le bas, ni mouvement de la tête vers l'avant simultanément à leur premier signe (Qon71, Qon14C, Qon21J et Qon 23J). La première est reproduite en (9) ci-dessous. Cette interrogative ne débute pas par une inclinaison de la tête vers l'avant, mais au contraire par une inclinaison de la tête vers l'arrière. Ceci s'explique par le lieu qu'a choisi le signeur pour localiser le personnage absent (LAFLEUR) auquel il s'adresse. Ce lieu est situé en haut à droite dans l'espace et le signeur regarde en direction de ce lieu. Il est donc tout à fait impossible que le signeur regarde en haut à droite et, en même temps incline la tête vers l'avant. Il n'y aura inclinaison de la tête vers le bas que lorsque le signeur cessera de regarder ce lieu. Il ne s'agit pas ici d'une vraie question, mais d'une question que le signeur suggère à son interlocuteur de poser à la personne nommée L'affeur.

(9) a. LAFLEUR PT2 BOIRE VIN TOUS-LES-JOURS PT2 ^q (Qon7j)

b. *Lafleur, toi, tu bois du vin tous les jours?*¹³

c.

TEMPS	34:23:7	34:24:1	34:24:4	34:24:6	34:25:0	34:25:6	34:25:8
TÊTE-CORPS							
REGARD	+M Bat						
VISAGE	SF						
BOUCHE	BB						
SIGNES	MD	PT2	BOIRE	VIN	TOUS LES JOURS	PT2	
	MND	LAFLEUR					

(10). La deuxième interrogative qui ne commence ni par ↓ ni par ⊥ est illustrée en

(10) a. SI 1-BAISSER DÉRANGER CAMÉRA ^q (Qon14C)

b. *Si je me baisse, est-ce que ça dérange la caméra?*

c.

TEMPS	00:15:2	00:15:3	00:15:5	00:16:0	00:16:2	00:16:5	00:16:9	00:17:4
TÊTE-CORPS								
REGARD	+J							
VISAGE	SR							
BOUCHE	α							
SIGNES	MD	SI	1-BAISSER		DÉRANGER		CAMÉRA	
	MND							

13. Il s'agit ici d'une question racontée, posée à une personne qui est absente et que le signeur localise dans l'espace par PT3 suivi de son nom. Il se réfère ensuite à cette personne par PT2. Pour plus de détails sur la

Dans cette phrase, nous remarquons que le mouvement de la tête vers l'arrière se produit exactement pendant le signe SI. La composante non-manuelle des conditionnelles a été examinée par plusieurs chercheurs. Coulter (1978) remarque que, dans les conditionnelles, les sourcils sont relevés de même que le menton. Comme le note Liddell (1986) dire que le menton est relevé revient à dire que la tête est inclinée vers l'arrière. Cependant, dans le cas qui nous occupe, la tête ne reste pas en arrière à cause du signe 1-BALSSER qui est accompagné d'un mouvement du corps vers l'avant.

La troisième interrogative qui ne semble pas suivre le schéma régulier en ce qui concerne le mouvement de la tête est illustrée en (11).

- (11) a. ______q (Qon23J)
 OU-2-QUESTIONNER-1
 b. *ou vous me questionnez?*
 c.

TEMPS	03:47:7	03:47:9	03:48:4
TÊTE-CORPS	1 ↘ _____ 	1 ↑ _____ 	_____
REGARD	_____ 	_____ 	_____
VISAGE			
BOUCHE	or.		
SIGNES	MD OU	2-QUESTIONNER-1 _____ 	
MND			

Cette interrogative commence par une inclinaison de la tête sur le côté simultanément à la production du signe OU. Nous avons noté une inclinaison semblable lors de l'exécution du même signe en (8). Nous notons donc qu'il y a

association entre ces deux comportements, l'un manuel, l'autre non manuel. Dans la suite de la question, en même temps que le signe 2-QUESTIONNER-1, il y a un léger recul de la tête vers l'arrière. Nous croyons que ce mouvement est lié au mouvement du signe. À l'appui de notre hypothèse, nous avons constaté, par exemple, qu'il y avait mouvement de la tête vers l'avant accompagnant le signe 1-QUESTIONNER-2, dont le mouvement se produit en sens contraire du précédent. Nous postulons donc que les signes particuliers de cette interrogative empêchent la réalisation du comportement non manuel attendu dans une interrogative fermée. De plus, cette interrogative constitue la répétition du premier membre d'une alternative (« Vous me questionnez ou vous vous exprimez ? ») à laquelle personne n'a répondu. Cette alternative fait partie d'une série de questions posées par le signeur, auxquelles personne ne réagit. Au début, le signeur marque très clairement la composante non manuelle, puis petit à petit semble estimer que ces marques sont redondantes et il accentue la réalisation des signes eux-mêmes (mouvements plus importants). Cette hypothèse s'applique également à la question Qon21J, qui est une répétition d'une question précédente et pour laquelle nous n'avons observé aucun mouvement de tête. Ces remarques constituent une hypothèse d'explication qui reste à vérifier, d'autant plus que Baker et Cokely (1980, p.142) avancent l'hypothèse contraire, à savoir que lorsque deux questions se suivent, il y a intensification de la composante non manuelle sur la deuxième question.

Si notre analyse est exacte, l'hypothèse posée à partir des études sur les autres langues signées est confirmée. Nous pourrions résumer ce qui précède en disant que 27 des 30 interrogatives fermées (90%) comportent soit ↓, soit ⊥ et que l'un de ces marqueurs est obligatoire. Il peut cependant arriver qu'il n'apparaisse pas si l'information a déjà été donnée ou si l'exécution d'un signe particulier est incompatible avec ces mouvements. Nous pourrions en déduire qu'en LSQ, les questions fermées s'accompagnent de ↓ ou ⊥ et que les autres mouvements de la tête ne sont pas porteurs d'information grammaticale. Ceci reste cependant à confirmer avec un plus grand nombre d'informateurs et sur un plus grand nombre d'interrogatives.

Avant de passer aux interrogatives ouvertes, il nous reste à examiner les hochements de tête verticaux et horizontaux qui apparaissent en cours de question. Nous avons relevé un ↔ et deux ↓. Dans les trois cas, il est clair que le signeur anticipe une réponse (« oui », dans le cas de ↓ et « non » dans le cas de ↔) ou même cherche à influencer la réponse de son interlocuteur. Ces mouvements de tête n'ont donc pas de fonction grammaticale, mais plutôt une fonction pragmatique.

4.3 Mouvements de tête dans les interrogatives ouvertes

Les recherches que nous avons citées plus haut divergent quant aux mouvements de la tête dans les interrogatives ouvertes. Dans le corpus que nous avons analysé, nous avons observé en début de phrase les mouvements reportés dans le tableau III ci-dessous.

Tableau III

Mouvements de tête au début des interrogatives ouvertes

mouvement	nombre
T	2
↑	25
↗ ou ↘	6
↓	2

Si nous regroupons T et ↑ (l'un étant un mouvement de la tête vers l'arrière et l'autre un mouvement du front vers l'arrière), comme nous l'avons fait ci-dessus pour ↓ et ↗, il ressort du tableau ci-dessus que 90% des interrogatives ouvertes de notre corpus présentent un mouvement de la tête ou du front vers l'arrière à leur début.

Deux des interrogatives comportent à leur début deux mouvements de tête simultanés : inclinaison vers l'arrière et sur le côté (Qwh3J et Qwh9J). Dans ces cas comme dans les précédents, l'inclinaison de la tête sur le côté ne semble pas porteuse d'information grammaticale. Trois des interrogatives ouvertes ne débute pas par un mouvement de la tête ou du front vers l'arrière (Qwh21J, Qwh27C et Qwh29J), nous allons maintenant les examiner plus en détails.

La première est illustrée en (12).

- (12) a. qh
PT3 (Qwh21J)
b. C'est quoi ça?

c.

TEMPS	04:27:1	04:27:2	04:27:4
TÊTE-CORPS	↓ ↔	_____	_____
REGARD	+a _____	_____	_____
VISAGE	SR		
BOUCHE		or. (quoi)	
SIGNES	MID PT3 _____	_____	_____
	MND		

Dans la phrase (12), le signeur demande de l'information sur un objet qui se trouve devant lui, à ses pieds et penche la tête en avant en désignant cet objet du doigt (pointé). Dans cette phrase, il y a incompatibilité entre le mouvement attendu de la tête pour une interrogative ouverte (vers l'arrière) et celui qui accompagne le signe. C'est ce dernier qui prime, comme dans le cas des phrases (Qon14C) en (10) et (Qon23J) en (11).

La deuxième interrogative ouverte qui ne comporte pas de mouvement de la tête vers l'arrière est illustrée en (13). Il s'agit ici d'une question que le signeur se pose à lui-même. C'est la seule question ouverte de ce type que nous avons dans notre corpus. Vogt-Svendson (1990) a montré que ce type de question, comme acte de parole, entraînait un comportement non manuel particulier puisque le signeur ne regarde personne. Nous aurions tendance à rapprocher cette question ouverte de la question fermée Qon27J qui est également une question du signeur à lui-même¹⁴ et dans laquelle le comportement non manuel du signeur est exactement identique : inclinaison de la tête vers le bas, regard dirigé vers ses genoux, aucun mouvement des sourcils. Un tel rapprochement a pour conséquence qu'il nous faut traiter à part

14. Il s'agit d'un signeur différent.

les questions à soi-même et que le comportement non manuel que nous avons décrit précédemment pour les interrogatives fermées ne concerne plus que les vraies questions (celles pour lesquelles le signeur souhaite une réponse) et les questions rhétoriques (celles pour lesquelles le signeur donne la réponse)¹⁵.

(13) a. _____ qwh
PARLER QUOI PT1 (Qwh27C)

b. *De quoi je parlais?*
c.

TEMPS	30:21:1	30:21:4	30:21:6
TÊTE-CORPS	↓ _____		
REGARD	— _____		
VISAGE			
BOUCHE			
SIGNES	MD PARLER QUOI PT1		
	MND		

La troisième interrogative ouverte qui ne comporte pas de mouvement de la tête vers l'arrière au début est illustrée en (14).

(14) a. _____ qwh
COMMENT PT1 ICI (Qwh29J)
b. *Comment ça se fait que vous êtes ici?*¹⁶

15. Vogt-Svendén (1990) décrit un quatrième type de question/acte de parole: les questions rapportées. Nous n'en avons observé qu'une seule dans notre corpus (Qon28J) et elle semble respecter les règles des questions fermées en ce qui concerne les mouvements de la tête.

16. Il s'agit ici encore d'un jeu de rôle où le signeur se met à la place des autres personnes présentes.

c.

TEMPS	03:43:2	03:43:4	03:43:7	03:44:1
TÊTE-CORPS	C:L _____ CT _____			↘ _____
REGARD	+M _____ _____			
VISAGE	SF _____			
BOUCHE	or.			
SIGNES	MD COMMENT		PT1	ICI
	MND			

L'interrogative ci-dessus comporte un mouvement du tronc vers l'avant sur le signe COMMENT, suivi d'un mouvement du tronc vers l'arrière sur le signe PT1. Le mouvement du corps vers l'avant semble justifié ici, comme en (8), par le fait qu'il s'agit d'un jeu de rôle, le signeur marque ainsi qu'il se met à la place des autres. Dès que cela est fait, le comportement non manuel indique qu'il s'agit d'une interrogative ouverte par un recul du corps qui incorpore un recul de la tête.

Nous avons de plus relevé cinq hochements horizontaux de tête (↔) et six inclinaisons de tête sur un côté (↗ ou ↘), dans les 30 questions ouvertes. Dans deux cas sur cinq, ↔ est produit simultanément au signe interrogatif en finale de phrase, dans deux autres cas il est produit en même temps que le nom ou le pronom sur lequel porte l'interrogation (voir par exemple (12) ci-dessus). Enfin, dans le dernier cas, le hochement commence pendant un nom au milieu de la question et se poursuit pendant le signe interrogatif en finale. Les interrogatives que nous avons élicitées nous permettent de penser que le hochement de tête est facultatif, à pour objet de mettre une emphase sur le signe interrogatif ou sur le signe sur lequel porte la question, mais n'est pas porteur d'information grammaticale.

En ce qui concerne les inclinaisons de la tête sur le côté, il est possible qu'elles soient liées à certains signes, mais nous n'avons observé aucune régularité dans leur production.

Si notre analyse est exacte, nous pouvons conclure de ce qui précède que les questions ouvertes s'accompagnent obligatoirement d'un mouvement de la tête ou du front vers l'arrière, qu'il s'agisse de vraies questions ou de questions rhétoriques. Les autres mouvements de tête ne sont pas obligatoires et ne sont pas porteurs d'information grammaticale dans les interrogatives ouvertes.

5. Conclusion

Des recherches sur plusieurs langues signées ont fait ressortir que le comportement non manuel interrogatif se situait dans des mouvements de tête, des mouvements des sourcils et la direction du regard. La LSQ utilise les mêmes comportements non manuels interrogatifs que les autres langues. Nous nous sommes concentrés dans ce texte sur les mouvements de tête. Nous avons montré qu'en LSQ, les interrogatives se distinguent des déclaratives correspondantes par un comportement non manuel spécifique obligatoire en termes de mouvements de tête. De plus, le comportement non manuel lié aux interrogatives fermées est distinct de celui lié aux interrogatives ouvertes. Dans le premier cas les mouvements de tête se produisent vers l'avant et dans le deuxième vers l'arrière. En ce qui concerne les mouvements de tête dans les interrogatives fermées, la LSQ suit la tendance des autres langues illustrées au tableau I. En ce qui concerne les mouvements de tête dans les interrogatives ouvertes, elle semble beaucoup plus systématique que les autres langues étudiées puisque nous avons pu montrer que l'inclinaison de la tête ou du front vers l'arrière est obligatoire.

Les différentes études sur d'autres langues signées ont montré que les mouvements des sourcils jouent un rôle important dans la formation des interrogatives. Liddell (1980, p.20) affirme même que le relèvement des sourcils suffit en ASL à marquer une interrogative. Une étude préliminaire nous permet cependant de penser qu'à ce niveau, la LSQ diffère d'autres langues signées et que les mouvements de sourcils n'y sont ni obligatoires ni en général porteurs d'information linguistique. Il pourrait cependant y avoir transfert d'information linguistique du mouvement de tête au mouvement de sourcils lorsque le mouvement de tête est rendu impossible par la réalisation du signe simultané (cf. Dubuisson et Miller, en préparation).

Colette Dubuisson

Université du Québec à Montréal

Références

- BAKER-SHENK, C. (1983) *A Microanalysis of the Nonmanual Components of Questions in American Sign Language*, thèse de doctorat, Université de Californie, Berkeley.
- BAKER, C. et D. Cokely (1980) *American Sign Language - A Teacher's Resource Text on Grammar and Culture*, Silver Spring, Maryland, T. J. Publishers.
- BAKER, C. et C. Padden (1978) «Focusing on the Nonmanual Components of ASL» dans *Siple* (éd.), pp. 27-57.
- BERGMAN, B. (1990) «Grammaticalization of location» dans Edmondson et Karlsson (éds), *SLR '87 - Papers from the Fourth International Symposium on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press, pp. 37-56.
- BOYES-BRAEM, P. et al. (1989) «Une comparaison de techniques pour exprimer les rôles sémantiques et des relations locatives dans les langues des signes suisse-française et italienne» dans *Études européennes en langue des signes*, Bruxelles, IRSA, pp. 111-140.
- BOYES-BRAEM, P. et al. (1990) «A Comparison of Techniques for Expressing Semantic Roles and Locative Relations in Two Different Sign Languages» dans Edmondson et Karlsson (éds), *SLR '87 - Papers from the Fourth International Symposium on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press, pp. 114-220.
- CACCAMISE, F. (éd.) (1978) *Proceedings of the Second National Symposium on Sign Language Research and Teaching*, Silver Spring, Maryland, National Association of the Deaf.
- COERTS, J. (1990) «The Analysis of Interrogatives and Negations in SLN» dans Prillwitz et Vollhaber (éds), *Current Trends in European Sign Language Research - Proceedings of the Third European Congress on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press, pp.265-277.
- COKELY, D. et C. Baker (1980) *American Sign Language - A Student Text - Units 1-9*, Silver Spring, Maryland, T. J. Publishers.
- COULTER, G. (1978) «Raised Eyebrows and Wrinkled Noses: the Function of Facial Expression in Relative Clauses and Related Constructions» dans Caccamise (éd.), *Proceedings of the Second National Symposium on Sign Language Research and Teaching*, Silver Spring, Maryland, National Association of the Deaf, pp. 65-74.
- DUBUISSON, C. (à paraître) «La LSQ : une langue à part entière» dans Dubuisson et Nadeau (éds), *Études sur la langue des signes québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

- DUBUISSON, C. et C. Miller (en préparation) «Marqueurs linguistiques et paralinguistiques dans les interrogatives en langue des signes québécoise».
- DUBUISSON, C., L. Lacerre, C. Miller, M. Nadeau et D. Pinsonneault (à paraître) «Problèmes de transcription» dans Dubuisson et Nadeau (éds), *Études sur la langue des signes québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- DUBUISSON, C. et M. Nadeau (éds) (à paraître) *Études sur la langue des signes québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- EDMONDSON, W. H. et F. Karlsson *SLR 87 - Papers from the Fourth International Symposium on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press.
- FANT, L. (1977) *Sign Language*, Northridge, California, Joyce Media Inc.
- HUMPHRIES, T., C. Padden et T. O'Rourke (1980) *A Basic Course in American Sign Language*, Silver Spring, Maryland, T. J. Publishers.
- JOUISSON, P. (1986) «The Role of the Body in the Organization of Signed Expressive Discourse» dans B. Tervoort, (éd.), *Signs of Life: Proceedings of the Second European Congress on Sign Language Research*, Amsterdam, Instituut voor Algemene Taalwetenschap, pp. 95-110.
- KYLE, J. G. et B. Woll (1985) *Sign Language - The Study of Deaf People and their Language*, Cambridge, Angleterre, Cambridge University Press.
- LIDDELL, S. (1978) «Nonmanual Signals and Relative Clauses in ASL» dans Siple (éd.), *Understanding Language through Sign Language Research*, New York, Academic Press, pp. 59-90.
- LIDDELL, S. (1980) *American Sign Language Syntax*, La Haye, Mouton.
- LIDDELL, S. (1986) «Head Thrust in ASL Conditional Marking» dans *Sign Language Studies*, volume 52, pp. 243-262.
- MOODY, B. (1983) *La langue des signes - Tome 1*, Vincennes, France, International Visual Theatre.
- NADEAU, M. (1989) *La langue des signes québécoise*. Rapport de recherche soumis au CRSH.
- PRILLWITZ, S. et T. Volhaber (éds) (1990) *Current Trends in European Sign Language Research - Proceedings of the Third European Congress on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press.
- SIPLE, P. (éd.) (1978) *Understanding Language through Sign Language Research*, New York, Academic Press.
- VOGT-SVENDSEN, M. (1990) «Eye Gaze in Norwegian Sign Language Interrogatives» dans Edmondson et Karlsson (éds), *SLR '87 - Papers from the Fourth*

- International Symposium on Sign Language Research*, Hambourg, Signum-Press, pp. 153-162.
- WILBUR, R. (1987) *ASL - Linguistic and Applied Dimensions*, Boston, Little, Brown and Co., deuxième édition.
- WOLL, B. (1981) «Question Structure in British Sign Languages» dans Woll, Kyle et Deuchar (éds), *Perspectives on British Sign Language and Deafness*, Londres, Croom Helm, pp. 136-149.
- WOLL, B., KYLE, J. et M. DEUCHAR (éds) (1981) *Perspectives on British Sign Language and Deafness*, Londres, Croom Helm.